

Questions fréquemment posées (FAQ) pour le choix d'option au 3^e degré :

1. Peut-on prendre au 3^o degré une option que l'on ne suivait pas en 4^{ème} ?

Si vous n'avez pas suivi l'option sciences en 3^{ème} - 4^{ème}, vous pouvez la choisir en 5^{ème} sans présenter de test d'admission. L'option est basée sur la matière vue au cours de formation commune qu'ont suivie tous les élèves au 2^{ème} degré. Au départ, un léger déficit pourrait se marquer au niveau des labos mais ce retard sera par expérience vite rattrapé.

Il est possible de choisir l'option sciences économiques après avoir présenté un examen d'admission fin août. L'élève doit venir se procurer un dossier auprès de Mme Braibant.

Par contre, les options Latin et Grec ne peuvent pas être choisies si vous ne les avez pas suivies au deuxième degré.

2. Mon enfant n'a pas de 2^{ème} langue depuis la 3^{ème} secondaire. La grille qu'il désire choisir l'oblige à reprendre une deuxième langue. Que faire ?

Cette question concerne les élèves qui avaient l'option latin-grec en 4^{ème}. Votre enfant doit s'adresser à Mme Braibant, puis sera dirigé vers un professeur de langues. Il recevra alors les documents pour se remettre à jour et présenter un examen d'admission fin août.

3. Peut-on changer de 1^{ère} langue entre la 4^{ème} et la 5^{ème} ?

Oui, mais votre enfant devra passer un examen d'admission fin août afin de montrer qu'il maîtrise les bases de sa nouvelle langue 1. Il est donc nécessaire de s'adresser à Mme Braibant qui le dirigera vers un professeur de langues. Il recevra alors les documents à travailler pendant les vacances.

4. Mon enfant aimerait prendre l'option sciences 6h sans pour autant prendre plus de 4h de math ?

Ce choix n'est pas possible au sein de notre Institut car les sciences, à un certain niveau, nécessitent de bonnes bases en mathématiques, notamment pour le cours de physique.

5. Le cours de N12/A12 est-il créé pour les élèves en difficulté dans ces branches ?

Non, le cours n'est pas créé dans cette optique ; les compétences restent identiques par rapport au cours à 4 heures et même si par rapport à celui-ci, le vocabulaire vu en classe est sans doute moindre, les exigences grammaticales seront pratiquement identiques.

6. Mon enfant a pour une durée indéterminée des soucis physiques. Peut-il tout de même choisir une grille contenant l'option éducation physique (4h) ?

C'est envisageable s'il a un certificat médical (CM) d'une durée limitée dans le temps. Par contre, c'est inutile si ce CM devait couvrir une grande partie de l'année scolaire car il devrait accompagner les autres élèves dans leurs activités sans pouvoir y participer (ce qui serait frustrant). Ou, il devrait rester à l'étude afin d'y réaliser un travail basé sur le sport pratiqué aux cours (ce qui ne serait pas toujours très motivant).

7. Mon enfant a choisi une grille ne contenant pas l'AC Laboratoire et PES Espagnol. Y a-t-il moyen qu'il puisse tout de même la suivre ?

Cette question peut être examinée lors de la constitution des horaires. La réponse est dépendante de nombreux paramètres, notamment du nombre d'élèves l'ayant choisie dans les grilles la proposant mais également des groupes-classes définis.

Vous pouvez toujours en faire la demande par mail auprès de Mme Braibant qui envisagera la possibilité mais la probabilité d'acceptation reste toutefois assez faible.